Glossaire

Aire – Région plus ou moins étendue, lieu de certaines activités ou phénomènes.
Alignement – Désigne la limite entre les domaines publics des voies et privés des parcelles. Par extension, procédure d'élargissement de la voirie.
Allée – Promenade plantée d'arbres.
ANAH – Agence nationale de l'habitat, depuis le 1er janvier 2002, les propriétaires occupants peuvent obtenir, sous condition de ressources, des subventions de l'ANAH pour l'amélioration de leur résidence principale.
Animation – Désigne les effets positifs de la fréquentation de certains lieux.
Annexion – Décret relatif à l'extension des limites de Paris, 9 février 1859. Celui-ci prévoit l'annexion de l'anneau compris entre le mur des Fermiers généraux et l'enceinte de Thiers (1845).
Appropriation – Action permettant une prise de possession réelle ou symbolique d'un lieu.
Arbres d'alignement – Plantations régulières en limite des trottoirs, sur les avenues, boulevards, allées. Omniprésents dans les parcs à la française.
Arcade – Arcades en bord de rue, mais aussi galerie, passage.
Avenue – Terme de chasse : route ou sentier que l'on ménageait dans les futaies. Par extension, large voie urbaine rectiligne généralement plantée.
Banlieue – À l'origine, une lieue autour des villes où s'étendait le ban seigneurial, aujourd'hui, les ensembles habités dépendant par certains aspects d'une ville-centre.
Bas revenus – Calculé par l'Insee, le seuil de bas revenus correspond à la moitié du revenu médian par unité de consommation. En 2004, le seuil de bas revenus s'établit à 735 euros par UC. Le calcul met en rapport la population des foyers à bas revenus en 2004 (données CAF) et la population totale en 1999 (RGP Insee 1999).
Belvédère – Construction d'où la vue s'étend au loin.
Berge – Chemin entre une levée de terre et le bord de l'eau.
Boulevard – Terre-plein d'un rempart devenant après son dérasement une voie circulaire large, plantée et ouverte à la promenade. Au XIXe siècle certaines voies plantées rectilignes du centre-ville sont aussi appelées boulevards.
Cadre urbain – Ensemble des dispositions physiques caractérisant une ville ou des fragments de ville.
Catégories socio professionnelles – Catégories servant à classer la population active dans les statistiques (ouvriers, professions libérales, employés…).
Centralité – Tirée du concept de « centre-ville », cette notion désigne un ensemble d'éléments dont le rapprochement suscite une vie collective intense. L'étude distingue des centralités locales, globales ou mixtes selon les types d'activités et d'animation qui s'y développent.
Clos – Terrain cultivé, clos de murs.
Commerces – L'étude distingue les commerces de « niveau local », qui correspondent à la consommation quotidienne de la vie de voisinage, des commerces de « niveau global », qui rendent des services plus exceptionnels, spécialisés et répartis dans la ville.
Commerces alimentaires de proximité : boulangerie, boucherie, poissonnerie, crèmerie-fromagerie, vente de fruits et légumes.
Autres commerces alimentaires spécialisés : traiteur-épicerie fine, traiteur asiatique, pâtisserie, chocolaterie-confiserie, torréfacteur-commerce de détail thé et café, vente de produits surgelés, commerce de détail de boissons, glacier, produits alimentaires spécialisés, produits alimentaires bio et nature.
Alimentaires généralistes : magasin populaire, supermarchés classique, discount, spécialisé, alimentation générale de luxe > 300 m², hypermarché, alimentation générale < 120 m², supérettes classique, discount et spécialisée.
Composite – Utilisé ici pour décrire les secteurs résultant d'un processus de croissance lent et non planifié, voire vernaculaire. Termes voisins : faubourgs, tissus de formation progressive, hétérogènes, sédimentaires.
Composition monumentale – Désigne, dans l'étude, les ensembles de voies majeures et de monuments qui confèrent à la ville une identité globale et unitaire.
Composition urbaine – Se dit des règles qui président au dessin volontaire de la ville. Peut être qualifiée de « classique » ou de « centrée » lorsque le bâti renforce le tracé des voies dans un dessin global. Elle peut à l'inverse être qualifiée de moderne ou de « libre » lorsque l'espace public et le bâti se composent séparément.
Conseils de quartiers – Ces conseils correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale. « Fixation du périmètre des quartiers constituant la commune de Paris », Délibération DVLR 2002-083 du Conseil de Paris du 8 juillet 2002.
COS – Coefficient d'occupation des sols. Mesure la densité ; rapporte la surface construite à l'unité foncière dont elle dépend.
Coupure – Solution de continuité. Peut désigner une limite physique ou des flux infranchissables.
Cour – Espace libre privé.
Cours – Espace planté régulier comportant allées et contre-allées.
CUCS – Contrat urbain de cohésion sociale.
Dalle – Plaque de pierre, par extension terrain artificiel permettant notamment de séparer les fonctions par des niveaux différenciés.
Découpage – Subdivision d'un îlot en unités constructibles, lots ou parcelles.
Densité – Rapport entre une surface généralement de terrain et un autre paramètre (bâti, population, emploi, etc.). Le coefficient d'occupation des sols en est l'expression réglementaire. La notion de saturation est utilisée pour exprimer une constructibilité maximale.
Densité humaine – Densité cumulée population 1999 et emplois salariés 2004 – CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.
Dépopulation – Excédent des décès sur les naissances par extension, perte de population de toute nature.
Échappée – Se dit d'une vue très cadrée, fugitive.
Embellissement – Action visant, sous l'Ancien Régime, à aménager la ville à partir du décor urbain des espaces publics.
Emprise publique – Terrain appartenant à l'État ou à une collectivité.
Enceinte – Système de fortifications ou de limites physiques enfermant la ville et matérialisant ses phases de croissance.
Enclave – Espace contenu dans un autre. Dans l'étude désigne les trop vastes emprises qui séparent les quartiers ou sont séparées de la ville.

Retour

Glossaire

Espace – Étendue ou entre-deux. Par extension,
le « spatial » concerne les configurations physiques
de la ville ; les espaces « libres » sont non construits ;
les espaces « publics » désignent les places et les voies
par opposition aux espaces « privés » parcellisés
et cadastrés.
EVIP – Espaces verts intérieurs protégés.
Extension – Mode d'urbanisation par consommation de nouveaux terrains.
Familles – Ménages composés d'au moins un adulte et d'au moins une autre personne de moins de 25 ans ayant un lien de filiation avec cet adulte et résidant de façon principale ou temporaire avec lui.
Faubourgs – Parties d'une ville qui débordent de ses limites et qui jouissaient d'un statut fiscal favorable. Les faubourgs deviennent des quartiers de la ville qui les absorbe, mais conservent le caractère composite et varié dû à cette origine rurale.
Figure – Configuration géométrique régulière. S'emploie pour caractériser des éléments forts du dessin des villes, à l'exemple des places royales.
Formation urbaine – Processus de constitution progressive de la ville.
Gabarit – Surface enveloppe à l'intérieur de laquelle il est autorisé de construire.
GPRU – Grand projet de renouvellement urbain en limites de Paris.
Hameaux – Assemblage d'édifices de petite échelle. Synonymes : villas, cours, passages du « Paris discret ».
Haussmannien – Se dit de l'architecture caractérisée par les registres horizontaux, dont les balcons des 2e et 5e étages. S'emploie également pour décrire les actions d'aménagement impliquant des percées à travers les tissus urbains anciens.
HBM – Habitations bon marché. Le logement social des années 1930.
Hiérarchie – Structure de classement ordonnée. Terme utilisé ici pour classer les voies urbaines selon leur importance en termes de traversées, de liaisons et de desserte.
Identité – Ensemble de traits singuliers. S'utilise ici pour tenter de qualifier la spécificité
de quartiers ou de secteurs de la ville.
IGH – Immeuble de grande hauteur.
ILM – Immeuble à loyer modéré.
Îlot – Polygone d'espace privé limité par des voies publiques. L'îlot résulte du tracé des voies, il est généralement subdivisé en parcelles.
Implantation du bâti – Concerne les bordures de voies (implantation à l'alignement des voies ou en retrait de l'alignement) et les limites de parcelles (adossement ou marge d'isolement).
L'implantation « libre » concerne les opérations des années 1960-1970.
IRIS – Nouvelle unité de base de diffusion du recensement : regroupement de plusieurs îlots.
Limites – Séparation virtuelle ou réelle entre parties de ville. Limites de ville par enceintes ou bornes, limites physiques dues aux infrastructures, limites de quartier imposées par les flux. Synonymes : coupures, barrières.
Logement aidé – Logement bénéficiant d'aides financières de l'État et/ou d'une collectivité pour sa réalisation.
Logement inconfortable – Logement ne comportant ni WC, ni salle d'eau ou salle de bains intérieurs.
Logement occasionnel – Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles.
Logement vacant – Logement disponible pour la vente ou la location, logement neuf non occupé, autre logement inoccupé.
Lotissement – Action de découper de nouvelles parcelles destinées à la construction privée. Cette pratique rend compte de la plus grande partie de la formation de Paris. Le découpage en lots à bâtir est généralement régulier en géométrie et en dimensions.
Ménage – Ensemble des occupants d'un même logement occupé au titre de résidence principale.
Ménage (taille moyenne) – Rapport entre la population totale des ménages et le nombre de ménages.
Mixité – Mélange d'éléments de différentes catégories. Est utilisé en urbanisme pour désigner la coexistence en un même lieu d'habitants et de travailleurs. La mixité « sociale » mesure le degré de coexistence de catégories sociales diversifiées. L'unité de référence peut être l'îlot, le groupe d'îlot, le quartier, l'arrondissement.
Monument – Édifice marquant par son contraste avec la substance ordinaire de la ville (logements et activités). Le monument se distingue par sa forme et/ou par sa vocation singulière.
Morphologie urbaine – Est utilisé pour décrire les caractéristiques des formes urbaines (constituées à leur tour par des types d'édifices).
OAHD – Opération d'amélioration de l'habitat dégradé.
OPAC – Office public d'aménagement et de construction.
OPAH – Opération programmée d'amélioration
de l'habitat.
Ordonnancement – Est utilisé pour les ensembles architecturaux constitués de plusieurs édifices coordonnés (généralement par contrat ou servitude).
ORU – Opération de renouvellement urbain.
PLU – Plan local d'urbanisme.
PADD – Projet d'aménagement et de développement durable.
Parc social de fait – est un ensemble de strates de logements privés, regroupées au regard de leur profil d'occupation, fixé par référence ou comparaison avec celui des segments du parc social parisien. L'analyse prend alors en compte les types de logements et leur statut d'occupation au regard de la concentration de ménages à revenus très modestes, ou encore d'un critère de profil d'occupation sociale.
Parcelle – La plus petite unité de découpage du domaine foncier. Elle supporte un ou plusieurs bâtiments.
Paysage urbain – Ensemble des traits communs d'un « pays ». Le paysage urbain est constitué à partir du socle naturel que forme le relief exprimé par les voies principales de la ville et traduit en troisième dimension par le domaine bâti.
PDU – Plan de déplacements urbains.
Percée – Création d'une voie par oblitération et suppression d'un tissu plus ancien.
Plantation d'alignement – Arbres plantés en ligne (avenues et boulevards).
PLD – Plan local de déplacements.
PLH – Programme local de l'habitat.
Points de repère – Éléments singuliers permettant d'orienter les parcours et de reconnaître la ville et ses quartiers.
Politique de la ville – Ensemble d'actions publique, tendant à améliorer le cadre urbain et la vie urbaine.
Population active – Total des actifs ayant un emploi et des chômeurs.

Retour

Glossaire

Population étrangère – personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité, (à titre exclusif ou non), soit qu'elle n'en ait aucune (apatride). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément un immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). (Définition Insee.)
Portes – Point de passage symbolique ou réel. Généralement situées au droit des limites succes-sives de la ville.
PVP – Protection ville de Paris.
Propriété unique – Bien : immeuble, terrain, appartenant à une seule personne physique ou morale.
Prospect – Distance entre deux constructions.
PSMV – Plan de sauvegarde et de mise en valeur.
POS – Plan d'occupation des sols. A laissé place au PLU.
Quartier – Découpage administratif d'un arrondissement. L'étude retient plutôt l'idée de quartier « vécu », une entité morphologique à laquelle les habitants expriment un sentiment d'appartenance.
Rachat – Action de régularisation. Les percées biaises haussmanniennes ont engendré de multiples ajustements ou rachats entre tissus d'époques différentes.
Radiale – Voie convergeant vers le centre d'une ville.
Recensement – Les collectes actuelles du nouveau recensement permettent d'estimer l'augmentation ou la diminution de la population au 1er janvier 2005 dans les arrondissements parisiens d'au moins 40 000 habitants. Ces estimations seront précisées au fur et à mesure des enquêtes annuelles. Les prochaines années permettront de consolider cette évolution de population dans les arrondissements parisiens. Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006.
Rénovation urbaine – Procédure d'urbanisme des années 1960 caractérisée par la pratique de la *tabula rasa*.
Résidence principale – Logement occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage.
Résidence secondaire – Logement utilisé pour les loisirs, les vacances, les week-ends…
Rocade – Voie contournant un centre ou une agglomération.
Route – Du latin *via rupta* : voie frayée.
Rue – Du latin *ruya,* sillon : voie bordée de maisons.
Ruelle – Voie étroite (*cf.* villa, passage, etc.).
SDAU – Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.
Sdrif – Schéma directeur de la région Île-de-France.
Secteur – Définition d'un découpage technique ou géographique. Ici : « secteurs sensibles ou fragiles » : ensembles dont la fragilité peut provenir de la pression foncière, de l'état du bâti, de la situation sociale.
SHON – Surface hors œuvre nette.
Site – Désigne l'ensemble constitué par la ville et son support naturel.
Skyline – Découpe de silhouette ou ligne de ciel.
Solde naturel – Différence entre les naissances et les décès sur une période déterminée
Statut d'occupation – Type de propriété (copropriété, propriété unique…).
SRU – La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) donne une définition précise du logement social. Sont considérés comme tels : les logements locatifs bénéficiant d'un Prêt locatif aidé d'intégration (PLA-I) ; les logements locatifs bénéficiant du Prêt locatif à usage social (PLUS) ; les logements locatifs bénéficiant du prêt locatif social (PLS) ; les logements pour personnes âgées, handicapées, pour étudiants, jeunes travailleurs, travailleurs migrants et les résidences sociales.
Strip – Urbanisation linéaire le long des voies rapides.
Structure urbaine – Désigne ici l'ensemble des traits urbains les plus pérennes, c'est-à-dire ceux des voies publiques et ceux du parcellaire.
Superstructure – Désigne les éléments les moins pérennes du territoire, les constructions en particulier.
Taux d'activité – Rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi ou ayant déclaré être
à la recherche d'un emploi et celui de la population de plus de 15 ans.
Taux de chômage – Rapport du nombre de chômeurs à celui des actifs.
Taux d'emploi – Rapport entre l'emploi au lieu de travail et la population active résidente, RGP 1999 (sondage au 1/4), Insee.
Tissus composites – Ils résultent d'un processus de formation progressive.
Tissus continus discontinus – Qualificatifs décrivant le degré de cohérence entre le réseau des voies et le bâti.
Tissus de petite échelle – Ensembles de constructions de petites dimensions généralement implantées sur un parcellaire régulier.
Tissus réguliers irréguliers – Qualificatifs décrivant le degré de cohérence entre les bâtiments d'un secteur. Généralement, les tissus sont réguliers en cas de réalisation rapide, irréguliers en cas de constitution lente.
Tissus urbains – Métaphore assimilant le réseau des voies, des parcelles et le bâti à un travail de tisserand (fils de trame, fils de chaîne).
Tissus vernaculaires – Résultant d'un processus ne passant pas nécessairement par le dessin. Analogue à populaire et parfois opposé à « savant ».
Topographie – Description du relief.
Tracé – Voies ou places dessinées de façon volontaire.
Trame foncière – Se dit de l'ensemble d'un réseau parcellaire assimilé ici à un tissage (fils de trame, fils de chaîne).
Trame urbaine – Réseau des voies publiques d'une ville.
Vente à la découpe – Décrit la vente lot par lot de plusieurs locaux à usage d'habitation ou mixtes, consécutive à la mise en copropriété de tout ou partie d'un immeuble détenu à l'origine par un seul propriétaire. (Définition Chambre des notaires de Paris.)
Villas – Voies généralement privées distribuant des bâtiments de petite échelle.
Voie – Terme générique recouvrant de la piste à la route en passant par avenue, boulevard, rue, promenade, mail, quai, etc.
ZAC – Zone d'aménagement concerté : procédure adoptée en 1967, aménagée et conservée dans la loi SRU.
ZEP – Zone d'éducation prioritaire.
Zone – Du grec *zôné* : ceinture. « Le zonage est l'opération faite sur un plan de ville dans le but d'attribuer à chaque fonction et à chaque individu sa juste place » (Le Corbusier). Cette pratique serait à l'origine de certains problèmes de ségrégation rencontrés dans la ville contemporaine.
Zone UL – Dans le POS, secteur où les bâtiments de petite échelle bénéficient d'une protection fine.
ZPPAUP – Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Retour